

## COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

3<sup>e</sup> séance – 16 juin 2021 – 19 h 25 à 20 h 46

Vidéoconférence - Zoom

### PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Madame Isabelle N. Miron – Présidente et conseillère municipale

Monsieur Mike Duggan – Vice-président et conseiller municipal

Monsieur Gilles Carpentier – Conseiller municipal

Monsieur Steven Boivin – Membre citoyen

Madame Mona Kiame – Membre citoyenne

Monsieur Yvon Leclerc – Membre citoyen

##### Secrétaire

Madame Véronique Leduc – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

##### Ressources internes

Madame Anick Fortin – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Madame Sonia Blouin – Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Jasmine Bouchard – Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Josée Bellemare – Service des arts, de la culture et des lettres

##### Invités (es)

Monsieur Tristan Paquin-Donoghue – Artishow

Madame Claire Duguay – Artishow

Madame Louise Boudrias – Conseillère municipale

#### ABSENCES :

Madame Magdalena Berthet – Membre citoyenne

Madame Milena Casas Tovar – Héritage colombien

Monsieur Louis-Antoine Blanchette – Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

---

*La séance débute à 19 h 25.*

#### 1. Mot de bienvenue

Madame Miron souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie les membres de leur présence et souhaite la bienvenue à madame Josée Bellemare à titre de directrice du Service des arts, de la culture et des lettres. Elle en profite pour remercier madame Isabelle Cloutier pour son apport dans les travaux de la Commission.

Elle souligne également la présence de madame Jasmine Bouchard, chef de section au Service des arts, qui présentera la modernisation des services des bibliothèques.

Elle mentionne aussi la présence de monsieur Tristan Paquin-Donoghue et de madame Claire Duguay de l'organisme Artishow ainsi que madame Louise Boudrias, conseillère municipale qui feront une présentation sur le Projet du bâtiment 9.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par monsieur Steven Boivin*

*Appuyé par monsieur Mike Duggan*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.*

*Adoptée*

**3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2021**

Madame Miron informe que suite à l'appui de la Commission à la Stratégie municipale d'action jeunesse (SMAJ) et de son plan d'action lors de la séance huis clos du 5 mai dernier, le tout a été adopté par le conseil municipal le 8 juin 2021.

**4. Questions des citoyennes et citoyens**

Il n'y a aucune question.

**5. Présentation : Modernisation des services des bibliothèques**

Le programme du conseil et le plan de travail de la Commission des arts prévoient des actions afin de moderniser les services des bibliothèques. La Ville a amorcé des investissements dans la revitalisation des édifices, réalisant des projets se chiffrant à plus de 45 millions \$. Cet effort de renouvellement doit se poursuivre et se refléter dans une offre de services plus actuelle.

Madame Bouchard débute donc la présentation qui a comme objectif de présenter la démarche amorcée ainsi que les résultats préliminaires d'une analyse interne de l'ensemble des services offerts dans les bibliothèques dans le but d'identifier les opportunités d'amélioration. Il s'agit également d'obtenir les commentaires des membres ainsi que de prioriser des actions pour bonifier l'offre de service.

Considérant les ressources humaines et financières limitées, madame Bouchard demande aux membres de voter sur les actions qui devraient être priorisées et si des actions devraient être ajoutées ou retirées. Le sondage devra être rempli d'ici une semaine.

Les résultats seront présentés à une prochaine Commission.

Monsieur Duggan mentionne que parmi les 15 options au sondage, beaucoup des actions se ressemblent rendant le choix difficile à faire.

**6. Présentation – Projet du Bâtiment 9**

Madame Boudrias fait une mise en contexte du projet et madame Duguay et monsieur Paquin-Donoghue font la présentation qui a pour objectif d'obtenir un appui de la Commission sur le projet. Elle ajoute qu'une présentation est souhaitée au conseil municipal au mois d'août 2021, afin d'obtenir des recommandations en lien avec le projet de bail emphytéotique ainsi que le financement nécessaire.

Monsieur Carpentier débute par souligner la grande implication de madame Duguay dans le milieu des arts de la scène de la région. Il mentionne ensuite que la réflexion sur le projet est bien avancée, que le modèle d'affaires est intéressant et innovateur. Il fait remarquer que ce projet cadre exactement dans la notion de « faire et de faire faire » tel la Ville en tant que fournisseur d'espace et les organismes en tant qu'usagers.

Monsieur Duggan tient aussi à faire remarquer la diligence et la persévérance de madame Duguay. Il approuve le projet où un édifice patrimonial serait conservé et souligne que le financement serait réparti en 3-4 ans.

Il demande comment la Ville a obtenu le domaine Fairview.

Madame Boudrias répond que le site du 100, rue Gamelin a été reconnu comme étant un site culturel et que c'est le seul site ayant cette vocation sur le territoire de Gatineau. Dans l'entente de legs avec la CCN, il est mentionné que la Ville doit entretenir le site et l'infrastructure. Cette entente se termine en décembre 2021 et madame Boudrias indique que les conditions n'ont pas été remplies.

Madame Kiame félicite le travail des présentateurs et l'implication de madame Boudrias dans ce projet. Elle indique qu'il y a une importance et une valeur à ce projet.

Monsieur Leclerc, pour sa part, précise que depuis 1992 il n'y a pas eu de projet d'envergure à Gatineau suite à la création de la salle Odysée. Il est temps que la Ville fasse sa marque avec un projet comme celui-ci.

Monsieur Boivin affirme qu'il se sent choyé de participer à la réalisation d'un tel projet et salue le travail de collaboration entre le municipal et les organismes.

Monsieur Carpentier suggère de changer la nomenclature par bâtiment no 9 au lieu de bâtiment 9 afin d'éviter toute confusion.

Madame Miron ajoute que ce projet s'inscrit bien dans le plan d'action de la Commission.

Elle procède ensuite à la lecture des considérants et de la proposition des recommandations.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau se veut ouverte aux espaces consacrés au développement des artistes de tous les niveaux de carrière et de toutes formes de pratiques artistiques de la scène, y compris les pratiques reconnues et non reconnues, émergentes et multidisciplinaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a adhéré, au terme de son premier Sommet du vivre-ensemble en 2018, à l'Observatoire international des maires pour le Vivre ensemble et qu'elle encourage dans le cadre de ses politiques culturelle, sociale et de diversité culturelle le rapprochement des communautés et la pleine participation de ses citoyens, notamment celle des artistes autochtones, celle des artistes issus de la diversité culturelle ainsi que celle des artistes vivant une situation de handicap;

CONSIDÉRANT QUE le plan de travail 2019-2020 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, adopté par le conseil municipal le 16 avril 2019 par sa résolution numéro CM-2019-234, identifiait les espaces culturels comme étant des activités qui favorisent la rétention des artistes à Gatineau et qui recoupent les priorités transversales des comités et commissions municipales que sont la diversité des clientèles, l'inclusion sociale, la diversité culturelle et le développement durable;

CONSIDÉRANT QUE le plan de travail 2021-2022 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, adopté par le conseil municipal le 16 mars 2021 par sa résolution numéro CM-2021-151, souligne l'importance de doter la ville d'une offre en infrastructures distinctives pour consolider le statut de Gatineau comme ville culturelle, de participer à la définition de son identité et de son image de marque et d'accroître le sentiment d'appartenance de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE, le 7 juillet 2020, le conseil municipal a appuyé, par sa résolution numéro CM-2020-445, le projet de modernisation du bâtiment 9 porté par les organismes L'Avant-première et Artishow dans le but d'y établir le Centre des arts de la scène de Gatineau et a approuvé un investissement de 1,1 million de dollars pour contribuer à la reconversion de ce bâtiment patrimonial;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'infrastructure culturelle cadre dans la vision de la nouvelle Politique d'économie sociale de Gatineau adoptée par le conseil municipal le 20 octobre 2020 par sa résolution numéro CM-2020-606;

CONSIDÉRANT QUE les organismes L'Avant-première et Artishow ont présenté le projet à la séance ordinaire du 16 juin 2021 de la Commission et qu'ils souhaitent obtenir l'appui de cette dernière pour le projet du Centre des arts de la scène :

*Les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à l'unanimité :*

**CP-CACLP-2021-06**

- *Appuie le projet du Centre des arts de la scène au bâtiment no 9 (100, rue Gamelin);*
- *Encourage la Ville de Gatineau, dont le Service des arts, de la culture et des lettres, à développer le projet du bâtiment 9 et du Centre des arts de la scène en étroite collaboration avec la communauté pour y intégrer des espaces adaptés aux besoins de création, de production et de diffusion pour les différentes communautés dans une perspective de soutien à la professionnalisation du milieu et du développement durable tel qu'identifié dans les plans d'action 2019-2020 et 2021-2022 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine;*

- *Encourage la Ville de Gatineau, dont le Service des arts, de la culture et des lettres, à développer le projet en tenant compte d'un modèle d'affaires agile, novateur et fondé sur le dialogue et la coopération avec les instances gouvernementales, les membres de la communauté artistique et des affaires.*

*Il est proposé par monsieur Steven Boivin  
Appuyé par madame Mona Kiame*

Madame Boudrias remercie les membres de la Commission pour leur appui au projet.

**7. Bons coups culturels**

Madame Miron souligne le lancement de la programmation estivale de la Ville qui a eu lieu aujourd'hui.

Monsieur Duggan mentionne que des fonds ont été établis pour de l'art public commémoratif dans le secteur de Masson-Angers. Il informe également qu'une murale sera faite dans le district de Deschênes suite à un concours.

Madame Blouin informe que le 26 mai dernier, il y a eu le lancement de Tout culture de Culture Outaouais qui se décrit comme étant une nouvelle plate-forme Web pour favoriser la promotion de l'offre culturelle en Outaouais.

**8. Varia**

Aucun point au varia.

**9. Prochaine séance : 15 septembre 2021**

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine aura lieu le 15 septembre 2021.

**10. Levée de la séance**

*Il est proposé par madame Mona Kiame  
Appuyé par monsieur Steven Boivin*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 20 h 46.*

*Adoptée*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

 PRÉSIDENTE MADAME ISABELLE N. MIRON	 SECRÉTAIRE MADAME VÉRONIQUE LEDUC
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------